

# Certificat de réalisation de formation et de compétences acquises

## Attestations de validation d'heures réglementaires

Harvest Fidroit Academy organisme de formation enregistré sous le numéro d'activité 11930388193 auprès de la Préfecture de la région Ile de France, de la société HARVEST, société par actions simplifiées au capital de 1 893 852 euros, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 352 042 345 et ayant son siège au 5 rue de la BAUME 75008 PARIS

Représentée en son nom légal par Maxime Vergote, certifie par la présente que **GUILLAUME CHARENTON** a bien suivi l'action de développement des compétences ci-après :

Intitulé de la formation	<b>QZ-PR-OPTI-001-INTRA-INTER-CORUM-26032024 - QUIZ - Créeur d'Entreprise : Quels sont les critères pour bien choisir son statut social et optimiser sa rémunération - PR</b>
Date	<b>Du 26/03/2024 au 26/03/2024</b>
Lieu de la formation	<b>Radisson Blu Bordeaux Dock G6, 63 Rue Lucien Faure 33000 BORDEAUX</b>
Durée de la formation	<b>2 heures</b>
Nature de la formation	<b>Action de formation : Développement des compétences</b>
Objectifs de la formation	Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences détaillées dans les objectifs du plan de formation.
Validation d'heures réglementaires	<b>2 heures</b> de formation annuelle continue des intermédiaires en assurance en application du Décret n° 2018-431 du 1 <sup>er</sup> juin 2018 <b>0 heure</b> de formation annuelle continue des agents immobiliers en application du Décret n° 2016-173 du 18 février 2016 <b>0 heure</b> de formation annuelle continue des intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement en application du décret n° 2016-607 du 13 mai 2016

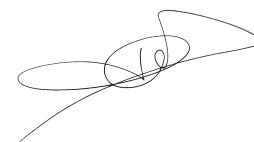
Compétences / Objectifs professionnels	Acquis
- Connaitre les critères pour choisir son statut d'entreprise.- Optimiser sa rémunération	X

Fait pour servir et valoir ce que de droit, le 30/03/2024 à PARIS,

NOM et Prénom du directeur :  
Maxime Vergote

**Signature du directeur**  
**« Par ma signature, j'atteste que la formation ci-dessus a bien été dispensée et que les compétences ont bien été acquises »**

**HARVEST**  
5 rue de la Baume  
75008 PARIS  
RCS Paris B 352 042 345  
S.A.S au capital de 1 419 144 €



Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement.

En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Le certificat de réalisation établi conformément à l'article R 6332-26 et à l'arrêté du 21 décembre 2018 peut également valoir d'attestation intermédiaire (dans le cas de formations longues), d'attestation de fin de réalisation de formation ou d'attestation d'assiduité.

**ATTENTION ! Ce document est à retourner à votre OPCO uniquement si au préalable une demande de prise en charge à été faite auprès de ces organismes**

Dans votre intérêt, conservez cette attestation sans limitation de durée. Si vous êtes en possession d'un passeport orientation et formation, vous pouvez y annexer le présent document